

Zeitschrift:	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses
Herausgeber:	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Band:	70 (1979)
Heft:	21
Rubrik:	Protokoll der 95. (ordentlichen) Generalversammlung des SEV = Procès-verbal de la 95e Assemblée générale (ordinaire) de l'ASE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Protokoll der 95. (ordentlichen) Generalversammlung des SEV

Samstag, den 1. September 1979 in Zofingen

Procès-verbal de la 95^e Assemblée générale (ordinaire) de l'ASE

Samedi, le 1^{er} septembre 1979, à Zofingue

Trakt. 1:

Eröffnung durch den Präsidenten

Der **Vorsitzende**, Herr Dr. E. h. A. W. Roth, Delegierter des Verwaltungsrates der Sprecher & Schuh AG, Aarau, Präsident des SEV, eröffnet nach Begrüssung der Gäste die Versammlung um 9.30 Uhr mit der im Bulletin des SEV/VSE, Nr. 21, S. 1161...1162 wiedergegebenen Ansprache. Hierauf gedenkt er der seit der letzten Generalversammlung verstorbenen Mitglieder, speziell aber seines Vorgängers im Präsidium, Herrn H. Elsner, welcher am 4. August 1979 unerwartet verschieden ist. Er bittet die Anwesenden, sich zum Gedenken an die Toten von ihren Sitzen zu erheben.

Der **Vorsitzende** stellt fest, dass gemäss Art. 10 der Statuten die Einladung mit Traktanden, Vorlagen und Anträgen für die Generalversammlung den Mitgliedern fristgerecht zugegangen ist und dass die Versammlung demzufolge beschlussfähig ist.

Die Anwesenden *genehmigen* die Traktandenliste kommentarlos und *beschliessen* für die Durchführung der Abstimmungen und Wahlen die offene Abstimmung.

Trakt. 2:

Wahl der Stimmenzähler

Auf Vorschlag des **Vorsitzenden** werden als Stimmenzähler gewählt die Herren: *H. Diggelmann*, Bern, und *A. Ruegg*, Sissach.

Trakt. 3:

Protokoll der 94. (ordentlichen) Generalversammlung vom 26. August 1978 in St. Moritz

Das Protokoll der 94. (ordentlichen) Generalversammlung vom 26. August 1978 in St. Moritz, veröffentlicht im Bulletin SEV/VSE 69(1978)20, S. 1083...1087, wird ohne Bemerkungen *genehmigt*.

Trakt. 4:

Genehmigung des Berichtes des Vorstandes über das Geschäftsjahr 1978 sowie Kenntnisnahme vom Bericht des Schweizerischen Elektrotechnischen Komitees (CES) über das Jahr 1978

Die Versammlung *beschliesst* diskussionslos über folgende Anträge des Vorstandes:

- a) Der Bericht des Vorstandes über das Geschäftsjahr 1978, veröffentlicht im Bulletin SEV/VSE Nr. 14, wird *genehmigt*.
- b) Vom Bericht des CES über das Geschäftsjahr 1978, veröffentlicht im Bulletin SEV/VSE, Nr. 14, wird *Kenntnis genommen*.

Nº 1:

Ouverture par le président

Après avoir salué les invités, le **président**, Monsieur A. W. Roth, administrateur-délégué de la S.A. Sprecher & Schuh, Aarau, président de l'ASE, ouvre l'Assemblée à 9 h 30 en prononçant l'allocution reproduite dans le Bulletin de l'ASE et de l'UCS de 1979, n° 21, pages 1161 à 1162. Il rappelle ensuite la mémoire des membres de l'ASE décédés depuis l'Assemblée précédente, en particulier celle de son prédécesseur à la présidence, Monsieur H. Elsner, décédé le 4 août 1979. Il prie l'assistance de se lever pour honorer les défunt.

Le **président** constate que l'invitation à la 95^e Assemblée générale, avec l'ordre du jour, les projets et les propositions, a été adressée aux membres dans le délai prescrit à l'article 10 des statuts et que l'Assemblée peut par conséquent délibérer valablement.

L'Assemblée *approuve* l'ordre du jour, sans observations, et décide que les votes et élections auront lieu à *main levée*.

Nº 2:

Nomination de scrutateurs

Sur proposition du **président** sont nommés scrutateurs: Messieurs *H. Diggelmann* (Berne) et *A. Ruegg* (Sissach).

Nº 3:

Procès-verbal de la 94^e Assemblée générale (ordinaire) du 26 août 1978, à Saint-Moritz

Le procès-verbal de la 94^e Assemblée générale (ordinaire) du 26 août 1978, à Saint-Moritz, publié dans le Bulletin de l'ASE et de l'UCS de 1978, n° 20, pages 1083 à 1087, est *approuvé* sans observations.

Nº 4:

Approbation du rapport du Comité sur l'exercice de 1978; rapport du Comité Electrotechnique Suisse (CES) pour 1978

L'Assemblée prend, sans observations, les *décisions* suivantes au sujet des propositions du Comité:

- a) Le rapport du Comité sur l'exercice de 1978, publié dans le Bulletin de l'ASE et de l'UCS de 1979, n° 14, est *approuvé*.
- b) Il est pris connaissance du rapport du CES pour 1978, publié dans le Bulletin de l'ASE et de l'UCS de 1979, n° 14.

Trakt. 5:

Abnahme der Rechnungen 1978 der Vereinsverwaltung, der Schweizerischen Elektrotechnischen Normenzentrale und der Technischen Prüfanstalten sowie Abnahme der Gewinn- und Verlustrechnung 1978 des SEV und der Bilanz des SEV per 31. Dezember 1978; Kenntnisnahme vom Bericht der Rechnungsrevisoren des SEV; Beschluss über die Verwendung des verfügbaren Erfolges der Gewinn- und Verlustrechnung 1978 des SEV

Zu den im Bulletin SEV/VSE, 1979, Nr. 14, veröffentlichten Angaben bemerkt der **Vorsitzende** ergänzend:

«Ich möchte hierzu bemerken, dass generell die Darstellung der Rechnung ergänzt wurde durch den Voranschlag 1979, so dass Sie jetzt die Rechnung 1978 und die beiden Voranschläge 1979 und 1980 nebeneinander und damit eine bessere Übersicht über die Entwicklung unserer Ein- und Ausgaben haben. Inhaltlich glaube ich, dass mit der Feststellung, wonach der Verein eine gesunde finanzielle Basis hat, das Wesentliche gesagt ist.

Dank dieser gesunden Basis verzeichnen wir eine stetige leichte Zunahme unserer eigenen Mittel. Der Vorstand hält diesen Vorgang für richtig, denn wir müssen uns vor Augen halten, dass, sobald wir eine Bauaufgabe anfassen wollen, was in den nächsten zehn Jahren sicher der Fall sein wird, diese liquiden Reserven außerordentlich rasch zurückgehen bzw. sogar in eine Schuld umschlagen.»

Zum Bericht der Rechnungsrevisoren, ebenfalls veröffentlicht im Bulletin SEV/VSE, 1979, Nr. 14, haben die Rechnungsrevisoren keine ergänzenden Bemerkungen mehr anzubringen.

Die Versammlung *genehmigt* kommentarlos die Rechnungen 1978 der Vereinsverwaltung, der Schweizerischen Elektrotechnischen Normenzentrale und der Technischen Prüfanstalten und *nimmt Kenntnis* vom Bericht der Rechnungsrevisoren.

Der **Vorsitzende** bedankt sich bei den Herren Rechnungsrevisoren F. Knobel und H. Payot und Suppleanten O. Gehring und H. Landert für die dem SEV geleistete Arbeit.

Über die Verwendung des verfügbaren Erfolges der Gewinn- und Verlustrechnung von Fr. 460000.–, veröffentlicht im Bulletin SEV/VSE, Nr. 14, wird folgender *Beschluss* gefasst:

Erhöhung des Eigenkapitals	Fr. 400 000.–
Zuweisung an die Personalfürsorgestiftung	Fr. 40 000.–
Zuweisung an Reserve «Energiesparen»	Fr. 20 000.–

Trakt. 6:

Abnahme der Rechnung 1978 der Denzler-Stiftung

Die Rechnung der Denzler-Stiftung pro 1978, publiziert im Bulletin SEV/VSE, 1979, Nr. 14, wird ohne Bemerkungen *genehmigt*.

Trakt. 7:

Dechargeerteilung an den Vorstand

Dem Vorstand wird für seine Amtsführung im Jahre 1978 und den Rechnungsrevisoren für ihre Tätigkeit im Jahre 1978 *Decharge* erteilt.

Trakt. 8:

Orientierung über das Zentrum für die Evaluation und Kontrolle elektronischer Komponenten (EKEK) in Neuenburg

Der **Vorsitzende** erteilt Herrn Direktor E. Dünner das Wort:

«Sehr geehrte Mitglieder,

Über die Gründung der neuen Institution zur Evaluation und Kontrolle elektronischer Komponenten, speziell hochintegrierter Schaltungen, hat Sie Herr Dr. Roth bereits in seiner Präsidialansprache orientiert.

Nº 5:

Approbation des comptes de 1978 de la Gestion de l'Association, de la Centrale Suisse des Normes Electrotechniques et des Institutions de contrôle de l'ASE; approbation du compte de profits et pertes de 1978 et du bilan de l'ASE au 31 décembre 1978; rapport des contrôleurs des comptes; décision au sujet du solde du compte de profits et pertes de 1978 de l'ASE

Le **président** ajoute ce qui suit aux indications publiées dans le Bulletin de l'ASE et de l'UCS de 1979, n° 14:

«J'aimerais faire observer que, d'une façon générale, l'exposé des comptes a été complété par les budgets pour 1979, de sorte que vous disposez maintenant des comptes de 1978 et des deux budgets pour 1979 et 1980 côté à côté, ce qui donne un meilleur aperçu de l'évolution de nos recettes et de nos dépenses. L'essentiel est d'ailleurs que notre Association présente une base financière saine.

Grâce à cela, nos fonds propres augmentent légèrement d'une façon constante. Le Comité estime que ce procédé est convenable, car dès que nous voulons procéder à une construction, ce qui sera certainement le cas au cours des dix prochaines années, ces réserves liquides sont très vite épuisées, voire converties en une dette.»

Au sujet de leur rapport, également publié dans le Bulletin de l'ASE et de l'UCS de 1979, n° 14, les contrôleurs des comptes n'ont plus d'observations complémentaires à formuler.

L'Assemblée *approuve* sans commentaires les comptes de 1978 de la Gestion de l'Association, de la Centrale Suisse des Normes Electrotechniques et des Institutions de contrôle; elle *prend connaissance* du rapport des contrôleurs des comptes.

Le **président** remercie les deux contrôleurs des comptes, Messieurs F. Knobel et H. Payot, ainsi que les suppléants, Messieurs O. Gehring et H. Landert, pour le travail accompli pour l'ASE.

En ce qui concerne l'utilisation du résultat disponible du compte de profits et pertes de fr. 460000.–, publié dans le Bulletin de l'ASE et de l'UCS de 1979, n° 14, il est *décidé* ce qui suit:

Augmentation du capital propre	fr. 400 000.–
Dotation à la Fondation de prévoyance du personnel de l'ASE	fr. 40 000.–
Dotation au Fonds «Economiser l'énergie»	fr. 20 000.–

Nº 6:

Approbation du compte de 1978 de la Fondation Denzler

Le compte de 1978 de la Fondation Denzler, publié dans le Bulletin de l'ASE et de l'UCS de 1979, n° 14, est *approuvé* sans observations.

Nº 7:

Décharge au Comité

L'Assemblée donne à l'unanimité *décharge* au Comité pour la conduite des affaires et aux contrôleurs des comptes pour leur activité en 1978.

Nº 8:

Information concernant le Centre pour l'Evaluation et le Contrôle de Composants Electroniques (CECCE), à Neuchâtel

Le **président** donne la parole au directeur, Monsieur E. Dünner:

«Mesdames, Messieurs,

Dans son allocution, Monsieur Roth vous a déjà renseignés sur la fondation du nouveau Centre pour l'évaluation et le contrôle de composants électroniques, notamment de circuits hautement intégrés.

Der *Aufbau* des Prüfzentrums in Neuchâtel geht zügig voran. Entscheidend für den zukünftigen Erfolg sind die *Personen*, welche für den Betrieb verantwortlich sind. Mit der Verpflichtung von Herrn Dr. Alessandro Birolini sind die besten Voraussetzungen dafür geschaffen. Ein weiterer qualifizierter ETH-Ingenieur konnte bereits angestellt werden, und verschiedene zusätzliche Kontakte geben uns die Gewissheit, dass wir ein für seine Aufgabe begeistertes und kompetentes Team einsetzen können.

Die *apparative Ausstattung*, für deren Beschaffung der Bund im Rahmen des Impulsprogramms die notwendigen Mittel zur Verfügung stellt, ist in ihrem wesentlichen Teil bestellt und wird unser Zentrum zu einem der *modernsten und bestausgerüsteten Prüflabors* machen.

Der Kontakt mit *in- und ausländischen Prüfstellen* ist aufgenommen und hat uns schon wertvolle Erfahrungen und Kenntnisse vermittelt. Wir erachten eine kontinuierliche, enge Zusammenarbeit als wesentliche Voraussetzung für die *fachlich hochstehende und wirtschaftlich interessante Arbeit* unseres Zentrums.

Wenn die zugesagten Liefertermine eingehalten werden, können wir im *März 1978 mit Auftragsarbeiten beginnen*.

Wir bemühen uns, die vom Bund zur Verfügung gestellten Mittel optimal einzusetzen und damit ein Prüfzentrum aufzubauen und zu betreiben, welches der schweizerischen Industrie mithilft, die *Herausforderung der Mikroelektronik zu bewältigen* und mit ihren Produkten technisch und wirtschaftlich an der Spitze zu bleiben.

Wir hoffen, dass Mitglieder und Nichtmitglieder diese neue Dienstleistung unseres Vereines recht ausgiebig beanspruchen, und wir freuen uns darauf, zu zeigen, dass der SEV auch in diesem Sektor bereit und fähig ist, etwas Wertvolles zu leisten.»

Der **Vorsitzende** dankt Herrn Dünner für seine Ausführungen.

Da auf Anfrage des **Vorsitzenden** sich niemand zu diesem Traktandum äussern will, bedankt er sich für das in den Vorstand und die Direktion gesetzte Vertrauen.

Der **Vorsitzende** weist darauf hin, dass gemäss Vertrag mit der Eidgenossenschaft die ersten Betriebsjahre vom Bund übernommen werden, das heisst, der Betrieb des EKEK-Zentrums ist im Moment ertragsneutral. Dies ist der Grund, weshalb die Voranschläge für das Jahr 1980 nicht aufgeführt sind. Die künftige rechnungstechnische Darstellung der Budgets wird geprüft.

Trakt. 9:

Voranschläge 1980 der Vereinsverwaltung, der Schweizerischen Elektrotechnischen Normenzentrale und der Technischen Prüfanstalten; Voranschlag 1980 des SEV

Die Voranschläge 1980 der Vereinsverwaltung, der Schweizerischen Elektrotechnischen Normenzentrale und der technischen Prüfanstalten sowie der Voranschlag 1980 des SEV werden *genehmigt*.

Trakt. 10:

Festsetzung der Jahresbeiträge 1980 der Mitglieder gemäss Art. 6 der Statuten

Der **Vorsitzende** weist auf die im Bulletin SEV/VSE 1979, Nr. 14, veröffentlichten Anträge hin und teilt mit, dass die unter a), ba), bb) und bc) beantragten Beiträge gegenüber 1979 unverändert bleiben.

Den Mitgliederbeiträgen für das Jahr 1980 wird diskussionslos *zugestimmt*.

L'aménagement de ce Centre, à Neuchâtel, progresse rapidement. Ce qui est important pour son futur succès, ce sont les personnes responsables de son exploitation. L'engagement de Monsieur Alessandro Birolini est un choix heureux. Un autre ingénieur diplômé EPFZ, bien qualifié, a déjà pu être engagé et divers contacts supplémentaires nous donnent la certitude que nous pourrons disposer d'une équipe enthousiaste et compétente.

L'appareillage, pour l'acquisition duquel la Confédération met à notre disposition les sommes nécessaires, dans le cadre du programme d'impulsion, a été en majeure partie commandé et rendra notre Centre l'un des plus modernes et des mieux équipés des laboratoires d'essais.

Le contact avec des stations d'essais en Suisse et à l'étranger a été pris et nous a déjà apporté de précieuses expériences et connaissances. Nous estimons qu'une coopération constante et étroite est essentielle pour le travail de haute tenue et économiquement intéressant de notre Centre.

Si les délais de livraisons prévus sont maintenus, nous pourrons commencer les travaux sur commande en mars 1980.

Nous nous efforçons d'utiliser d'une façon optimale les montants mis à notre disposition par la Confédération et de faire en sorte que le Centre ECCE aide l'industrie suisse à dominer la microélectronique, afin de demeurer techniquement et économiquement en tête avec ses produits.

Nous espérons que membres et non-membres feront amplement usage de cette nouvelle prestation de services de notre Association et nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir montrer que l'ASE est prête et est à même de fournir quelque chose de précieux également dans ce secteur.»

Le président remercie Monsieur Dünner pour son exposé.

*Personne ne demandant la parole au sujet de ce point de l'ordre du jour, le **président** remercie pour la confiance exprimée au Comité et à la Direction.*

Il attire ensuite l'attention sur le fait que, conformément au contrat passé avec la Confédération, les premières années d'exploitation du Centre ECCE seront assumées par celle-ci, de sorte que les résultats d'exploitation demeureront provisoirement neutres. C'est pourquoi les budgets pour l'année 1980 ne sont pas mentionnés. Leur représentation future est à l'étude.

Nº 9:

Budgets de la Gestion de l'Association, de la Centrale Suisse des Normes Electrotechniques et des Institutions de contrôle de l'ASE pour 1980; budget de l'ASE pour 1980

Les budgets de la Gestion de l'Association, de la Centrale Suisse des Normes Electrotechniques et des Institutions de contrôle de l'ASE pour 1980, ainsi que le budget de l'ASE pour 1980, sont approuvés.

Nº 10:

Fixation des cotisations des membres pour 1980, conformément à l'article 6 des statuts

*Le **président** attire l'attention sur les propositions publiées dans le Bulletin de l'ASE et de l'UCS de 1979, n° 14, les cotisations proposées sous a), ba), bb) et bc) demeurant inchangées par rapport à 1979.*

Les cotisations des membres pour 1980 sont approuvées sans observations.

Trakt. 11:

Statutarische Wahlen

a) Vorstandsmitglieder

Der Vorsitzende:

Herr Luigi Generali, Delegierter des Verwaltungsrates der Maggia-Kraftwerke AG, Lugano, tritt als Mitglied des Vorstandes auf die heutige Generalversammlung zurück.

Im Namen des Vereines und seiner Vorstandskollegen möchte ich Herrn Generali für seine Mitarbeit im Vorstand ganz herzlich danken. Er hat dem Verein durch seine klare Vorstellung und durch seine Einsicht in die Beziehung der Technik, und besonders der Elektrizitätswirtschaft zu den öffentlichen Entscheidungsmechanismen, sehr viel gebracht. Trotz seiner starken Belastung hat er intensiv an unserer Arbeit teilgenommen. Wir haben volles Verständnis, wenn er sein Amt unter der Last der übergrossen Verantwortung, die er im Moment tragen muss, heute schon und nicht erst nächstes Jahr in die Hände eines berufenen Nachfolgers übergibt. Ich glaube, der Umstand, dass er bis heute intensiv an unseren Sitzungen nicht nur dabei war, sondern auch mitgemacht hat, ist ein Beweis für seinen enormen Einsatz für unsere Probleme. Wir sind auch überzeugt, dass Herr Generali weiterhin unserem Verein als Freund, den wir bei Bedarf aufsuchen können, zur Seite stehen wird. Ich möchte auch persönlich meinen Dank an ihn aussprechen, da er mir in meinem Amt als Präsident viel geholfen hat.

Es freut mich, Ihnen mitteilen zu können, dass sich Herr E. Vicari, Direktor der Aziende Industriali della Città di Lugano, bereit erklärt hat, eine Wahl in den Vorstand anzunehmen.

Der Vorstand schlägt Ihnen vor, Herrn E. Vicari für eine Amts dauer von 1979...1982 in den Vorstand zu wählen.

Nachdem keine weiteren Vorschläge gemacht werden, wählt die Generalversammlung Herrn E. Vicari für die Amts dauer von 1979 bis 1982.

Der Vorsitzende gratuliert Herrn Vicari zu seiner Wahl.

b) Bestätigung der bisherigen Rechnungsrevisoren und ihrer Suppleanten

Die Herren F. Knobel, Verwaltungsratspräsident der F. Knobel Elektro-Apparatebau AG, Ennenda, und H. Payot, directeur de la Société Romande d'Électricité, Clarens, als Revisoren sowie die Herren O. Gehring, directeur de la FALMA, Fabrique de lampes SA, Fribourg, und H. Landert, Präsident und Delegierter des Verwaltungsrates der Landert-Motoren AG, Bülach, als Suppleanten, sind bereit, ihr Amt auch für 1980 zu übernehmen.

Der Vorstand schlägt Ihnen vor, die genannten Herren für das Jahr 1980 zu wählen.

Da keine weiteren Vorschläge gemacht werden, wählt die Generalversammlung die Herren F. Knobel und H. Payot zu Rechnungs revisoren, die Herren O. Gehring und H. Landert zu Suppleanten für das Jahr 1980.

Trakt. 12:

Ehrungen und Preisübergaben

Der Vorsitzende gibt seiner Freude darüber Ausdruck, auch dieses Jahr wieder Ehrungen aussprechen und Preise übergeben zu dürfen. Mit folgenden Worten schlägt er vor, die Ehrenmitgliedschaft des SEV zu verleihen an:

Mme Erna Hamburger, Dr ès sc. techn., professeur à l'EPFL

Née en Belgique et après avoir passé sa jeunesse en Allemagne, Erna Hamburger arrive en 1925 à Lausanne. Elle fait preuve de dons exceptionnels à l'Ecole supérieure de jeunes filles, puis au Gymnase cantonal de la Cité et, enfin, à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne, dont elle sort première de volée en 1933. Ses camarades sont impressionnés par son dynamisme, par son attitude sportive et compétitive. Douée d'une vive intelligence, elle est toujours en tête de classe et ne passe jamais inaperçue.

Une étude originale des pertes par courants de Foucault dans les bobines cylindriques à une ou plusieurs couches lui vaut le titre de

Nº 11:

Nominations statutaires

a) Nomination de membres du Comité

Le président:

Monsieur Luigi Generali, administrateur-délégué de la S.A. des Forces Motrices de la Maggia, Lugano, cesse d'être membre du Comité à partir de la présente Assemblée générale.

Au nom de l'Association et de ses collègues du Comité j'aimerais remercier tout particulièrement Monsieur Generali pour sa collaboration au sein du Comité. Il a beaucoup apporté à l'Association par ses idées claires et sa compréhension des mécanismes de décisions publiques en ce qui concerne la technique et particulièrement l'économie électrique. Malgré ses lourdes occupations, il a toujours participé activement à notre travail. Nous comprenons parfaitement qu'il ait désiré se démettre de sa charge maintenant, au lieu de l'année prochaine, en raison de la très grande responsabilité qu'il doit actuellement assumer.

Le fait qu'il a toujours participé activement à nos séances est une preuve de son extrême attachement à nos problèmes. Nous sommes également certains que Monsieur Generali demeurera un ami de notre Association, auquel nous pourrons avoir recours si nécessaire. J'aimerais également lui adresser mes propres remerciements, car il m'a beaucoup aidé dans ma fonction de président.

J'ai le plaisir de vous annoncer que Monsieur E. Vicari, directeur des Services Industriels de Lugano, s'est déclaré prêt à accepter une nomination au sein du Comité.

Le Comité vous propose de nommer Monsieur E. Vicari membre du Comité pour la période de charge de 1979 à 1982.

Aucune autre proposition n'étant formulée, l'Assemblée générale élit Monsieur E. Vicari pour la période de charge de 1979 à 1982.

Le président félicite Monsieur Vicari pour sa nomination.

b) Nomination de 2 contrôleurs des comptes et de leurs suppléants

Messieurs F. Knobel, président du Conseil d'administration de la S.A. F. Knobel, Ennenda, et H. Payot, directeur de la Société Romande d'Électricité, Clarens, en tant que contrôleurs des comptes, ainsi que Messieurs O. Gehring, directeur de la FALMA, Fabrique de lampes SA, Fribourg, et H. Landert, président et administrateur-délégué de la S.A. des Moteurs Landert, Bülach, en tant que suppléants, accepteraient d'être réélus pour 1980.

Le Comité vous propose de réélire ces Messieurs pour 1980.

Aucune autre proposition n'étant formulée, l'Assemblée générale élit comme contrôleurs des comptes pour 1980, Messieurs F. Knobel et H. Payot et, comme suppléants, Messieurs O. Gehring et H. Landert.

Nº 12:

Distinctions honorifiques et remise de prix

Le président déclare avoir derechef le grand plaisir de pouvoir proposer des distinctions honorifiques et de remettre des prix. Il propose, comme suit, de nommer membre d'honneur de l'ASE

Mme Erna Hamburger, Dr ès sc. techn., professeur à l'EPFL

Née en Belgique et après avoir passé sa jeunesse en Allemagne, Erna Hamburger arrive en 1925 à Lausanne. Elle fait preuve de dons exceptionnels à l'Ecole supérieure de jeunes filles, puis au Gymnase cantonal de la Cité et, enfin, à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne, dont elle sort première de volée en 1933. Ses camarades sont impressionnés par son dynamisme, par son attitude sportive et compétitive. Douée d'une vive intelligence, elle est toujours en tête de classe et ne passe jamais inaperçue.

Une étude originale des pertes par courants de Foucault dans les bobines cylindriques à une ou plusieurs couches lui vaut le titre de Docteur ès sciences techniques de l'Ecole d'ingénieurs de l'UNIL en 1937.

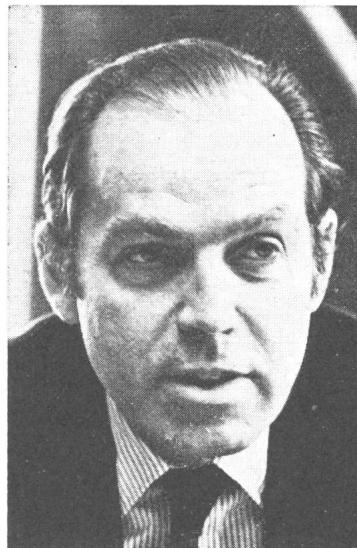
Frau Prof. Dr. ès sc.
Erna Hamburger

Ehrenmitglied des SEV
Membre d'honneur de l'ASE



Michael Kohn

Ehrenmitglied des SEV
Membre d'honneur de l'ASE



Docteur ès sciences techniques de l'Ecole d'ingénieurs de l'UNIL en 1937.

Sa carrière professionnelle débute en pleine crise; mais son esprit de décision, son savoir-faire et sa rigueur de pensée lui permettent de tracer sa voie dans le monde scientifique, puis dans l'industrie et, enfin, dans l'enseignement universitaire.

Après quelques années comme assistante auprès des professeurs Juillard, Favez puis Perrier, Erna Hamburger est engagée comme ingénieur à la Section de recherches industrielles de l'Institut de physique technique (AFIF) de l'EPFZ en 1938.

En 1942, elle entre chez Paillard S.A. à Ste-Croix, comme ingénieur de développement et crée des appareils de mesure pour les récepteurs radio, des récepteurs pour ondes ultracourtes, alors en plein développement, et un système d'enregistrement optique du son par modulation de fréquence.

Dès 1952, l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne fait appel à Erna Hamburger comme chef de travaux. Elle y dirige les laboratoires d'électrométrie, de machines électriques et l'électronique. Nombreux sont les anciens étudiants qui gardent le souvenir de la rigueur qu'elle a toujours exigée dans les rapports de laboratoire.

En 1957, l'EPUL la nomme professeur d'électrométrie. Des centaines d'étudiants ont bénéficié de son enseignement et ont appris à garder ... le sens de la mesure.

Mais la riche nature d'Erna Hamburger a fait déborder son activité au service de la collectivité. C'est ainsi qu'elle a apporté des contributions décisives dans le Comité Electrotechnique Suisse et ses Commissions 1 et 25 ainsi que dans des comités techniques internationaux de la CEI et de la CIE (éclairage).

Un nombre d'entre nous se souviennent aussi qu'en août 1939, elle est enrôlée dans l'armée comme chef de service des troupes de transmission. Elle reste active dans les associations vaudoise et suisse des S.C.F.

En reconnaissance de ses mérites le Comité de l'Association Suisse des Electriciens vous propose de lui décerner aujourd'hui le titre de membre d'honneur.

Mit grossem Beifall ernennt die Generalversammlung Frau Prof. Dr. Erna Hamburger zum Ehrenmitglied des SEV.

Der Vorsitzende überreicht Frau Prof. Dr. Hamburger die Wappenscheibe und Ehrenurkunde.

Frau Prof. Dr. Hamburger bedankt sich mit folgenden Worten sehr herzlich für die ihr zugekommene Ehrung:

«Monsieur, chers collègues,
si je suis ici aujourd'hui je le dois aussi d'avoir eu un peu de chance dans la vie. Lorsque j'ai voulu faire des études on a refusé à ma mère la bourse, parce que j'étais une fille. Mais un ami de mon père qui était ingénieur a financé mes études. Ensuite j'ai rencontré des patrons, des chefs, qui avaient peu de préjugés. Il y en a deux en particulier qui sont dans la salle, ce sont Messieurs le professeur Juillard et le docteur Lindecker. Si ces deux Messieurs n'étaient pas déjà membres d'honneur de l'ASE aussi je serais encore beaucoup plus mal à l'aise. Je ne suis pas très forte pour faire des discours. J'aimerais simplement vous dire que si j'ai fait un peu de travail

Sa carrière professionnelle débute en pleine crise; mais son esprit de décision, son savoir-faire et sa rigueur de pensée lui permettent de tracer sa voie dans le monde scientifique, puis dans l'industrie et, enfin, dans l'enseignement universitaire.

Après quelques années comme assistante auprès des professeurs Juillard, Favez, puis Perrier, Erna Hamburger est engagée comme ingénieur à la Section de recherches industrielles de l'Institut de physique technique (AFIF) de l'EPFZ en 1938.

En 1942, elle entre chez Paillard S.A. à Sainte-Croix, comme ingénieur de développement et crée des appareils de mesure pour les récepteurs radio, des récepteurs pour ondes ultracourtes, alors en plein développement, et un système d'enregistrement optique du son par modulation de fréquence.

Dès 1952, l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne fait appel à Erna Hamburger comme chef de travaux. Elle y dirige les laboratoires d'électrométrie, de machines électriques et l'électronique. Nombreux sont les anciens étudiants qui gardent le souvenir de la rigueur qu'elle a toujours exigée dans les rapports de laboratoire.

En 1957, l'EPUL la nomme professeur d'électrométrie. Des centaines d'étudiants ont bénéficié de son enseignement et ont appris à garder ... le sens de la mesure.

Mais la riche nature d'Erna Hamburger a fait déborder son activité au service de la collectivité. C'est ainsi qu'elle a apporté des contributions décisives dans le Comité Electrotechnique Suisse et ses Commissions 1 et 25, ainsi que dans des Comités Techniques internationaux de la CEI et de la CIE (éclairage).

Un nombre d'entre nous se souviennent aussi qu'en août 1939, elle est enrôlée dans l'armée comme chef de service des troupes de transmission. Elle reste active dans les associations vaudoise et suisse des S.C.F.

En reconnaissance de ses mérites le Comité de l'Association Suisse des Electriciens vous propose de lui décerner aujourd'hui le titre de membre d'honneur.

Par de longues acclamations l'Assemblée générale nomme Madame Erna Hamburger membre d'honneur de l'ASE.

Le président remet à Madame Hamburger le vitrail et le parchemin.

Madame Hamburger remercie très chaleureusement pour l'honneur qui vient de lui être accordé, en disant:

«Monsieur, chers collègues,

Si je suis ici aujourd'hui, je le dois aussi d'avoir eu un peu de chance dans la vie. Lorsque j'ai voulu faire des études on a refusé à ma mère la bourse, parce que j'étais une fille. Mais un ami de mon père qui était ingénieur a financé mes études. Ensuite j'ai rencontré des patrons, des chefs, qui avaient peu de préjugés. Il y en a deux en particulier qui sont dans la salle, ce sont Messieurs le professeur Juillard et le docteur Lindecker. Si ces deux Messieurs n'étaient pas déjà membres d'honneur de l'ASE aussi je serais encore beaucoup plus mal à l'aise. Je ne suis pas très forte pour faire des discours. J'aimerais simplement vous dire que si j'ai fait un peu de travail

membres d'honneur de l'ASE aussi je serais encore beaucoup plus mal à l'aise. Je ne suis pas très forte pour faire des discours. J'aimerais simplement vous dire que si j'ai fait un peu de travail pour l'ASE, c'est que des professeurs m'ont appris que dans une démocratie on n'arrive à rien, si tout le monde n'y met pas le sien. J'ai donc fait mon devoir et j'espère le faire encore quelques années. Merci.»

Der Vorsitzende:

«Ich habe eine zweite Ehrenmitgliedschaft zu beantragen, und zwar an:

Herrn Michael Kohn

Nach einer Schulzeit in Zürich hat der 1925 geborene Michael Kohn 1948 an der ETHZ mit dem Diplom als Bauingenieur abgeschlossen. Bis 1953 widmet er sich wissenschaftlichen Arbeiten und tritt zu diesem Zeitpunkt in die Unternehmung Motor-Columbus ein. 1964 finden wir ihn als Direktor, 1967 als Delegierten des Verwaltungsrates und 1976 als Präsident der Motor-Columbus AG.

Die grundsätzliche Orientierung dieser Firma mit Fragen der Elektrizität, der Energie im weiteren Sinne und der baulichen Infrastrukturen, hat somit seit über 25 Jahren die Tätigkeit von Michael Kohn bestimmt. Der Umstand, dass er als Bauingenieur nicht einer speziellen technischen Richtung verschrieben war, hat ihm zweifellos geholfen, die Energieaspekte in ihrer Synthese zu überblicken.

Dieses Wissen hat er 1971 schon dem Bund in seiner Rolle als Präsident der «Beratenden Kommission des EIR» zur Verfügung gestellt.

1975 wurde Michael Kohn zum Präsidenten der «Eidgenössischen Kommission für eine Gesamtenergielösung» ernannt. Er hat diese Kommission nicht nur geleitet, sondern im wahren Sinne des Wortes geführt. Wie wir alle wissen, hat diese Kommission die Probleme in ihrer ganzen Breite angepackt. Um die 1975 stark divergierenden Meinungen der Fachleute einer echten Konfrontation zu unterziehen, wurden eine Reihe quantitativ-substantiell verschiedener gedanklicher Entwicklungsmodelle strengen Plausibilitätskriterien unterworfen. Ohne die vorausschauende Sicht eines Gesamtsystems und ohne das hartnäckige Festhalten an klaren Ordnungsprinzipien und an quantitativ untermalten Hypothesen wäre diese jahrelange Arbeit unausweichlich in einer dieser Dutzendrapporte ausgemündet, die alles und nichts belegen. Durch Michael Kohns Führung ist ein Konzept entstanden, das in verschiedenen Varianten brauchbare und klare Wege in die Zukunft aufzeigt. Es war ihm auch von Anfang an bewusst, dass letztlich ein erheblich politischer Spielraum bestehen müsste. Meisterhaft ist die klare Darstellung der Verantwortung, die mit diesem Spielraum einhergeht.

Der Vorstand des SEV möchte zur Anerkennung bringen, dass Herr Michael Kohn neben seinen anderen beruflichen Leistungen mit dem «schweizerischen Energielösung» ein Werk geschaffen hat, das für Jahrzehnte einen Markstein darstellt, und schlägt Ihnen ganz besonders deshalb vor, ihn zum Ehrenmitglied zu ernennen.

Mit grossem Beifall ernennt die Generalversammlung Herrn Michael Kohn zum Ehrenmitglied des SEV.

Der Vorsitzende überreicht Herrn Kohn die Wappenscheibe und Ehrenurkunde.

Herr Kohn bedankt sich für die Ehrung und führt aus:

«Herr Präsident, meine Damen und Herren,

Bauingenieur zu sein und gleichzeitig Ehrenmitglied des SEV ist etwas Unkonventionelles, so unkonventionell, wie Sie heute auch eine Dame in Ihren Kreis der Ehrenmitglieder aufgenommen haben. Darum freut mich diese Ernennung ganz besonders. Man kann also nicht sagen, der SEV sei konservativ.

Bauingenieur und Elektroingenieur sind immer in einem Spannungsfeld gewesen, obwohl sie ja miteinander zusammengearbeitet haben an der schweizerischen Energieversorgung. Es zeigte sich auch äußerlich. Wir hatten Stiefel an, Sie Sandalen und weiße Schürzen. Bei uns war der Zentimeter das genaueste Mass; bei Ihnen ging es um tausendstel Millimeter und um die Welt des «small is beautiful».

Trotz dieser Gegensätzlichkeiten arbeiteten wir zusammen, und ich betrachte diese Ernennung als Symbolik für diese Zusammenarbeit von verschiedenen Disziplinen im Aufbau unserer Energieversorgung und unseres Staatswesens.

Sie können sich vorstellen, Herr Präsident, wie wohl es einem tut, wenn man auch einmal hört, dass der Bericht der GEK gelobt

pour l'ASE, c'est que des professeurs m'ont appris que dans une démocratie on n'arrive à rien, si tout le monde n'y met pas le sien. J'ai donc fait mon devoir et j'espère le faire encore quelques années. Merci.»

Le président:

«J'ai en outre à vous proposer de nommer également membre d'honneur de l'ASE

Monsieur Michael Kohn

A la fin de ses études à Zurich, Michael Kohn, né en 1925, obtient en 1948 un diplôme d'ingénieur en génie civil. Jusqu'en 1953, il se consacre à des travaux scientifiques, puis entre à la S.A. Motor-Columbus, dont il devint directeur en 1964, puis administrateur-délégué en 1967 et président en 1976.

Ainsi, durant plus de 25 ans, l'activité de Michael Kohn fut déterminée par les questions d'électricité, d'énergie en général et d'infrastructures. Le fait qu'en sa qualité d'ingénieur en génie civil ne le cantonnait pas dans un secteur particulier de la technique, lui a certainement aidé à considérer les aspects de l'énergie dans leur synthèse.

En 1971, il avait déjà mis ses connaissances à la disposition de la Confédération, en tant que président de la Commission consultative du EIR.

En 1975, Michael Kohn fut nommé président de la Commission fédérale de la conception globale de l'énergie, qu'il dirigea efficacement. On sait que cette Commission s'occupe des problèmes dans toute leur ampleur. Afin de confronter utilement les opinions des spécialistes, qui étaient encore très divergentes en 1975, on élabora une série de modèles de développement selon des idées quantitativement différentes, en se basant sur de stricts critères de plausibilité. Sans une prévision d'un système global et sans l'obstination à s'en tenir à des principes d'ordonnancement clairs et à des hypothèses quantitatives, ce travail de plusieurs années aurait inévitablement abouti à l'un de ces douzaines de rapports qui concernent tout et rien. Grâce à Michael Kohn, on est parvenu à une conception dont les diverses variantes montrent des voies utilisables et claires vers l'avenir. Il était d'emblée conscient qu'il fallait laisser suffisamment de possibilité à des débats d'ordre politique. L'exposé de la responsabilité qui résulte de cette admission est magistrale.

En reconnaissance du fait qu'avec la conception suisse de l'énergie Monsieur Michael Kohn a créé, en sus de ses travaux professionnels, une œuvre qui aura des répercussions durant des décennies, le Comité de l'ASE vous propose tout particulièrement de le nommer membre d'honneur de l'ASE.»

Par de longues acclamations, l'Assemblée générale nomme Monsieur Michael Kohn membre d'honneur de l'ASE.

Le président remet à Monsieur Kohn le vitrail et le parchemin.

Monsieur Kohn remercie pour l'honneur qui vient de lui être fait et s'exprime comme suit, en allemand:

«Monsieur le président, Mesdames, et Messieurs,

Etre ingénieur en génie civil et simultanément membre d'honneur de l'ASE est peu conventionnel et même à tel point que vous avez nommé aujourd'hui également une dame membre d'honneur. C'est pourquoi cette nomination me fait particulièrement plaisir. On ne peut donc pas prétendre que l'ASE est conservatrice!

Les ingénieurs en génie civil et les ingénieurs-électriciens se sont toujours trouvés dans un champ de tension, bien qu'ils aient travaillé ensemble à notre alimentation en énergie électrique. Cela s'apercevait également à l'extérieur. Nous avions des bottes, vous des blouses blanches. Chez nous, le centimètre était la mesure la plus précise, tandis que chez vous il s'agissait du millième de millimètre. «Small is beautiful».

Malgré ces différences, nous avons travaillé ensemble et je considère que cette nomination est symbolique pour cette coopération de différentes disciplines dans l'aménagement de notre alimentation en énergie et de notre mode d'Etat.

Vous vous rendez compte, Monsieur le président, comment cela fait du bien d'entendre également une fois des félicitations au sujet du rapport de la GEK, surtout par des personnes qui l'ont lu. Avec ce travail, j'ai appris qu'il existe également d'autres disciplines, non seulement techniques, mais aussi politiques et sociologiques. Je dois cependant dire que je reviens volontiers dans ce milieu qui s'occupe

wird, vor allem von denen, die ihn auch gelesen haben. Ich habe bei dieser Arbeit gelernt, dass es auch andere Disziplinen gibt, nicht nur technische, sondern auch politische und soziologische. Ich muss aber sagen, ich kehre gerne wieder zurück in diesen Kreis, welcher sich mit Technik, mit Ingenieurwesen, mit Materie, mit Material beschäftigt. Das tut einem wieder gut, denn Energiewesen ist auch Ingenieurwesen. Man sagt uns zwar, man sollte die Energieversorgung nicht nur den Ingenieuren und Technikern überlassen, mag sein. Darf ich mit Verlaub sagen, man darf sie auch nicht den Soziologen, den Ökologen und den Ökonomen überlassen.»

Der **Vorsitzende** gibt weiter bekannt, dass folgenden drei Herren je ein SEV/IEEE-Preis für besondere Arbeiten zuerkannt worden ist:

Herrn **E. A. Zurfluh**, Feldmeilen, für seine Arbeit «Fernüberwachung von Entsandungsanlagen».

Der **Vorsitzende** gratuliert Herrn Zurfluh zu seiner Arbeit und für seinen Beitrag an die Technik und dankt ihm ganz speziell dafür, dass er zur Übernahme des Preises extra aus Amerika nach Zofingen gekommen ist. Er überreicht ihm unter Applaus seinen Preis.

Herr **Zurfluh** bedankt sich für den SEV/IEEE-Preis und betont, dass es nicht nur für ihn eine Wertschätzung ist, sondern auch für das Institut, für den Herrn Institutvorsteher, für seinen betreuenden Assistenten, welche es ermöglicht haben, eine solch schöne Arbeit vollbringen zu können.

Herrn **C. Clément**, Prilly, für seine Arbeit «Asservissement d'un micro-moteur pas à pas par son courant».

Der **Vorsitzende** gratuliert Herrn Clément ebenfalls und überreicht ihm unter Applaus den SEV/IEEE-Preis.

Herrn **C. da Silva Bartolo**, Porto (Portugal), für seine Arbeit «Etude d'oscillateurs à diodes Impatt sur substrat microruban».

Der **Vorsitzende** bittet Herrn da Silva Bartolo, den Preis zu übernehmen, und gratuliert ihm unter Applaus für seine Arbeit.

Der **Vorsitzende** gibt seiner Freude darüber Ausdruck, dass dieses Preisausschreiben aktiv benutzt und qualitativ gute Arbeit geleistet wird.

Trakt. 13:

Ort der nächsten Generalversammlung

Der **Vorsitzende** teilt mit, dass eine Einladung vorliegt, und gibt Herrn **Jaccard** das Wort:

«J'ai l'honneur d'être le porte-parole de Genève et de son industrie. La précédente Assemblée générale de notre Association organisée à Genève a eu lieu en 1957. Au nom des sociétés invitantes: Ateliers des Charmilles SA, Ateliers de Sécheron SA, Sodeco-Saia, Société générale pour l'Industrie, Société genevoise des Instruments de physique, Gardy SA, Institut Battelle, Hispano-Oerlikon, Tavaro, Energie de l'Ouest-Suisse, Club genevois de l'Electronique vous serez bien reçus à Genève pour l'Assemblée générale de 1980.»

Der **Vorsitzende** bedankt sich für die Einladung von Herrn Jaccard, welche mit grossem Beifall von der Generalversammlung gutgeheissen wird, und bemerkt, dass der VSE an seiner Generalversammlung der Einladung ebenfalls zugestimmt hat. Die Jahresversammlungen des VSE und des SEV im Jahre 1980 werden demzufolge in *Genf* stattfinden.

Trakt. 14:

Verschiedene Anträge von Mitgliedern

Der **Vorsitzende** teilt mit, dass innert der in den Statuten festgesetzten Frist keine Anträge eingegangen sind, und erteilt den Anwesenden das Wort für mögliche Anträge oder Anregungen. Da niemand von dieser Möglichkeit Gebrauch machen will, schliesst er die 95. Generalversammlung.

Zürich, 19. September 1979 Der Präsident: Der Direktor:
Dr. E. h. A. W. Roth E. Dünner

de technique, d'ingénierie, de matières et de matériaux, car le secteur de l'énergie est également un secteur d'ingénieur. On prétend que l'on ne devrait pas laisser l'alimentation en énergie uniquement à des ingénieurs et à des techniciens. Peut-être, mais à mon avis on ne devrait pas non plus la laisser aux sociologues, écologistes et économistes.»

Le **président** indique que les trois candidats suivants ont été gratifiés chacun d'un prix de l'ASE/IEEE pour travaux spéciaux:

Monsieur **E. A. Zurfluh**, Feldmeilen, pour son travail sur la télésurveillance d'installations de dessablement.

Le **président** félicite Monsieur Zurfluh pour son travail et sa contribution à la technique et tout spécialement parce qu'il est venu exprès d'Amérique à Zofingue pour recevoir son prix, qu'il lui remet sous les applaudissements de l'assistance.

Monsieur **Zurfluh** remercie pour le prix de l'ASE/IEEE, et insiste sur le fait que cela n'est seulement pour lui, mais aussi pour l'Institut, pour le chef de l'Institut et pour ses assistants qui lui ont permis de procéder à un travail intéressant.

Monsieur **C. Clément**, Prilly, pour son travail sur l'asservissement d'un micro-moteur pas à pas par son courant.

Le **président** félicite également Monsieur Clément et lui remet le prix ASE/IEEE sous les applaudissements de l'assistance.

Monsieur **C. Da Silva Bartolo**, Porto (Portugal), pour son étude d'oscillateurs à diodes Impatt sur substrat microruban.

Le **président** prie Monsieur Da Silva Bartolo de venir prendre son prix et le félicite sous les applaudissements de l'assistance.

Le président exprime son plaisir de constater que ce concours a été activement utilisé pour des travaux d'une bonne qualité.

Nº 13:

Lieu de la prochaine Assemblée générale ordinaire

Le président indique qu'une invitation a été reçue et il donne la parole à Monsieur **Jaccard**, qui déclare:

«J'ai l'honneur d'être le porte-parole de Genève et de son industrie. La précédente Assemblée générale de notre Association organisée à Genève a eu lieu en 1957. Au nom des sociétés invitantes: Ateliers de Charmilles S.A., Ateliers de Sécheron S.A., Sodeco-Saia, Société générale pour l'Industrie, Société genevoise des Instruments de physique, Gardy S.A., Institut Battelle, Hispano-Oerlikon, Tavaro, Energie de l'Ouest-Suisse, Club genevois de l'Electronique, vous serez bien reçus à Genève pour l'Assemblée générale de 1980.»

Le **président** remercie Monsieur Jaccard pour cette invitation, qui est acceptée par les applaudissements de l'assistance, et il ajoute que l'Assemblée générale de l'UCS a également accepté cette invitation. Les Assemblées annuelles de l'UCS et de l'ASE de 1980 se tiendront donc à *Genève*.

Nº 14:

Diverses propositions des membres

Le **président** indique qu'aucune proposition n'est parvenue dans le délai fixé par les statuts et il donne la parole aux personnes de l'assistance qui auraient des propositions ou des suggestions à formuler. Cela n'étant pas le cas, il déclare close la 95^e Assemblée générale.

Zurich, le 19 septembre 1979

Le président: Le directeur:
A. W. Roth E. Dünner